



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Au Conseil communal de Founex

**Réponse de la Municipalité au postulat déposé
par MM. Thierry Bessède et Thomas Morisod
intitulé « Mise en place de modules sportifs »
du 11 mars 2024**

Responsabilité du dossier :
M. Laurent Kilchherr - Municipal

Founex, le 14 octobre 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Par ces lignes, la Municipalité répond au postulat déposé par MM Thierry Bessède et Thomas Morisod, lors de la séance du 11 mars 2024, intitulé « Mise en place de modules sportifs »

Texte du postulat

L'activité physique est un des enjeux important dans notre société actuelle. Notre mode de vie de plus en plus sédentaire comporte des risques de santé important pour l'ensemble de la population. Nous avons remarqué que depuis le début de cette législature la Municipalité avait une politique sportive prononcée avec notamment l'organisation de « Founex bouge » par exemple.

Pour poursuivre cet effort sur la politique sportive Communal, nous proposons l'installation de modules sportifs permettant à l'ensemble de la population de pratiquer des exercices variés et multiple. Exemple d'une zone avec plusieurs modules (Coppet): L'utilisation de ces modules est variée et ludique. Pour les adultes c'est l'aspect fitness qui sera intéressant ; et pour les enfants cela peut être utilisé comme jeu de grimpe.

La commune dispose déjà de plusieurs modules autour du terrain de football au centre sportif mais ceux-ci sont très peu utilisés et certainement mal placés. Le « street workout » est une discipline intéressante car elle réunit du monde qui par la suite crée une petite communauté sportive. De plus, les modules sont libres d'accès et gratuit pour la population, à l'image des « parcours vitae » mais en zone d'avantage urbaine.

Ainsi une installation dans le centre du village serait l'idéal afin que son utilisation soit a portée de tous les utilisateurs. Nous pensons que ce geste sera peu couteux pour la collectivité et apportera de grands bénéfices pour l'ensemble de la population.

Rapport de la Municipalité

La Municipalité remercie Messieurs Bessède et Morisod pour le dépôt de ce postulat.

En effet, nous avons mis en place certaines choses afin de favoriser la pratique du sport et des activités sur le territoire communal. Nous ne pouvons que reconnaître que les installations de fitness urbain sises au centre sportif sont très loin de rencontrer le succès escompté à l'époque et regrettons cette situation.

Le centre du village dispose déjà de quelques installations pour la pratique de diverses activités avec notamment les casiers BoxUp, les goals de football installés sur la parcelle 93 et le panier de basket, sans oublier évidemment la place de jeu pour les enfants.

Une installation telle que projetée dans votre postulat (fitness urbain avec l'exemple de Coppet) a tout de même une certaine emprise au sol et le prix n'est pas négligeable, de plus, il serait regrettable de mettre une telle installation de manière provisoire. En effet, la Commune de Founex dispose de beaucoup de parcelles au centre du village qui doivent encore être développées ou affectées et ce type d'installation pourrait tout à fait avoir du sens si elle est intégrée à un de ces futurs développements.

De ce fait nous n'envisageons pas de mettre un fitness urbain avec une installation pérenne au centre du village pour le moment. Toutefois, de la même manière que nous avons pu avoir un pumphtrack amovible en 2022, nous restons à l'écoute de possibilités telles que celle-ci. De plus, suite à l'abandon du projet Ludis sur la parcelle de Cuttemers, la Municipalité va prochainement vous présenter un crédit d'étude afin de poursuivre les premières réflexions autour d'un projet multi-sport sur cette parcelle non encore développée ; un fitness urbain tel que celui dont vous parlez dans votre postulat aurait tout à fait sa place parmi les nombreuses activités envisagées.

La Municipalité maintient la vision que les activités sportives principales doivent être développées sur notre site du centre sportif et que des emplacements secondaires de moindre importance peuvent être envisagées au centre du village. De plus, nous réfléchissons également au réaménagement de la cour d'école (anciennement un terrain de basket), qui comprendra évidemment des installations en lien avec la pratique sportive.

En espérant que la réponse de la Municipalité vous convienne, et vous garantissant que le sport est et restera un thème important pour la Municipalité actuelle, nous nous réjouissons de poursuivre la collaboration dans le futur avec notamment la commission des sports mais également avec le conseil communal dans son ensemble.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le postulat déposé par MM Thierry Bessède et Thomas Morisod, lors de la séance du 11 mars 2024, intitulé « Mise en place de modules sportifs »
- Où** le rapport de la Commission ad hoc
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'accepter** la réponse de la Municipalité

Ainsi approuvé par la Municipalité le 14 octobre 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :
Lucie Kunz-Harris



le Secrétaire :
Daniel Brunner



le Municipal :
Laurent Kilcherr

